

NATURE : PRIMAIRE ANTIROUILLE EN PHASE AQUEUSE
TYPE : ALKYDE EMULSION - PHOSPHATE DE ZINC

PRESENTATION : Nouvelle génération de peintures respectueuses de l'environnement et de la santé humaine, **PRIMAIRE ACIER 180** est un primaire alkyde hydrodiluable destiné à la protection de l'acier et des métaux ferreux en ambiance marine et industrielle. Ses agents inhibiteurs de corrosion en font une excellente peinture antirouille pour bateaux et embarcations, installations portuaires et matériels soumis à une ambiance sévère.

CLASSIFICATION : AFNOR NF T.30.005 - Famille I - Classe 4a

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES :

Liant	: Résines alkyde en émulsion
Pigment actif	: phosphate de zinc modifié
Densité à 20°C	: 1.37 ± 0.05
Viscosité à 20°C	: 30 P ± 3 P
Extraits secs	: 61 ± 2 % en poids / 46 % ± 2% en volume
Teintes	: gris perle
Aspect	: satiné



PRÉPARATION DES SURFACES :

PRIMAIRE ACIER 180 s'applique sur des surfaces propres et sèches, dégraissées et débarrassées de calamine. La rouille en écaille devra faire l'objet d'un brossage métallique suivi d'un dépoussiérage soigneux.

PRÉPARATION DE LA PEINTURE :

Bien homogénéiser le produit avant sa mise en oeuvre.

CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION :

PRIMAIRE ACIER 180 s'applique à la brosse, au rouleau ou au pistolet.

Dilution	: 1ère couche	: 5 % maximum d'eau (du robinet).
	2ème couche éventuelle	: à viscosité d'origine
	Pistolet	: 10 à 15 % d'eau
Épaisseur recommandée	: 80 microns humides soit 40 microns secs	
Séchage à 20 °C	: Hors poussières	: 30 minutes
	Sec au touche	: 2 heures
	Recouvrable	: 24 heures
	Doit être recouvert d'une finition type PLASTILAQUE 180	
Rendement	: 10 m ² /l environ	
Nettoyage	: Eau du robinet ou Diluant de nettoyage si le produit est sec.	
Conditions limites d'application	: mini 5°C - maxi 35°C	

EMBALLAGE ET CONSERVATION :

Disponible en	: 0.750 L, 2.5 L et 16 L
Conservation	: 18 mois en emballage d'origine non ouvert et stocké sous abri.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

CRAINT LE GEL

Pour plus d'information, consulter la fiche de données de sécurité disponible sur simple demande.

COV (Composés Organiques Volatiles) ≤ 50 g/l.

V90727